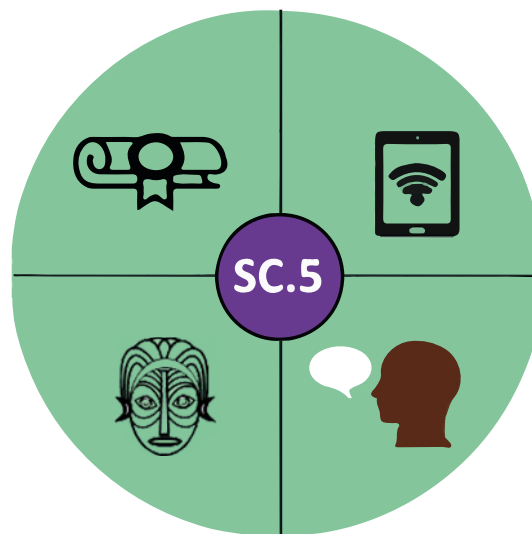


## Projet de Promotion d'une Politique Foncière Responsable (ProPFR-Bénin)

Cotonou, Septembre 2022



Sous-Charte 5 « Gestion des Connaissances et savoirs traditionnels »  
(Source : Charte Nationale du foncier / © ProPFR-GIZ)

## Stratégie de Capitalisation du ProPFR

pour le transfert des compétences /capacités aux partenaires ...  
pour la transformation des résultats en acquis durables ...  
pour une visibilité accrue des succès et leçons apprises ...  
pour une meilleure institutionnalisation de procédures et mécanismes ...  
pour une durabilité acquise ...

**Pour que la sécurisation foncière devienne un outil  
au service du développement socio-économique rural !**

## Acronymes

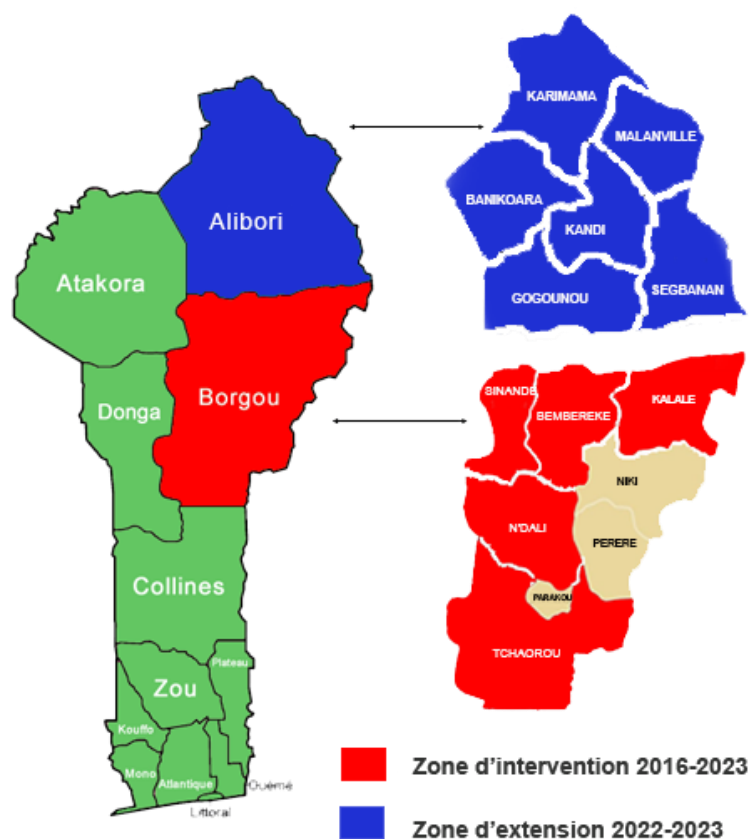
ADC	:	Attestation de Détenion Coutumière
ASG	:	Approche Systématique Groupée
ADECOB	:	Association de Développement des communes du Borgou
ANCB	:	Association Nationale des Commune du Bénin
ATDA4	:	Agence Territoriale de développement agricole (pôle 4)
APIDA	:	Association pour la Promotion de l'Intercommunalité dans le Département de l'Alibori
BCDF	:	Bureau Communale du Domaine et du Foncier
COFIL	:	Comité de Pilotage
CPC	:	Cellule de Participation citoyenne
COS	:	Comité d'Orientation de Suivi
CoGef	:	Commission de Gestion Foncière
CT	:	Contrat Type
CNA	:	Chambre Nationale d'Agriculture
CONAFIL	:	Commission Nationale des Finances Locales
CeFAL	:	Centre de Formation de l'Administration Locale
CePeSA	:	Centre de Perfectionnement en Sciences Agronomiques
DRLOPEA	:	Direction de la Législation Rurale de l'Appuis aux Organisations Professionnelles et de l'Entreprenariat Agricole
DDAEP	:	Direction Départementale de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
FAO	:	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FeRCAB	:	Fédération des Radios Communautaires et Assimilées du Bénin
FI AGRI	:	Fonds d'Investissement Agricole
FODEFCA	:	Fonds de Développement de la Formation Professionnelles continue et de l'Apprentissage
GIZ	:	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
IDA	:	Integrated Digital Application
LASEN	:	Laboratoire Société Environnement
MOOC	:	Massive Open Online Course
MACRON	:	Maitrise Appropriation et Capitalisation pour le Renforcement des Organisations Nationales
MAEP	:	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
MDGL	:	Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale
MEF	:	Ministère de l'Economie et des Finances
ONG	:	Organisation non Gouvernementale
ODD	:	Objectif du Développement Durable
OSC	:	Organisation de la Société Civile
OCDE	:	Organisation de coopération et de développement économiques
PCM	:	<i>Project Cycle Management</i> (Cycle de Management de Projet)
ProPFR	:	Promotion d'une Politique Foncière Responsable
PTF	:	Partenaire Technique et Financier
PVA	:	Project Progress Analysis
PMAF	:	Projet de Modernisation de l'Administration Foncière
PADAC	:	Projet d'appui à l'agriculture dans le département des Collines
ProSOL	:	Protection et Réhabilitation des Sols
RSE	:	<i>Responsabilité Sociale et Environnementale</i>
SV	:	Secteur Vert
SYNPA	:	Synergie Paysanne
SVGF	:	Section Villageoise de Gestion Foncière
SIF	:	Système d'Information Foncière
TDR	:	Terme De Référence
TC	:	Tribunal de Conciliation
TPI	:	Tribunal de Première Instance
VGGT	:	Directives Volontaires pour une Gouvernance Responsable

## Table des matières

1.	Contexte du ProPFR.....	4
2.	Processus d'implémentation du ProPFR .....	6
3.	Impacts et apprentissages du projet.....	7
	Méthode de classification des « éléments » à capitaliser pour mesurer les impacts.....	7
	Acquis déjà réalisés et pérennisés.....	9
	Méthode/règles d'identification des activités spécifiques pour des axes stratégiques .....	9
4.	Innovation et reproductibilité .....	10
5.	Références .....	15
6.	Annexes .....	15

## 1. Contexte du ProPFR

Le projet Promotion d'une Politique Foncière Responsable (ProPFR) est un projet Global du BMZ (SEWOH) visant à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde. Son objectif principal est de faire de L'accès à la terre, comme prérequis central à la lutte contre la pauvreté et la faim en zone rurale, s'est amélioré, en particulier les femmes et les groupes marginalisés. Le projet ProPFR intervient au Bénin dans le département du Borgou (2016-2023) et de l'Alibori ( 2022-2023).



**Carte : Zone d'intervention du ProPFR**

Extrait du factsheet du ProPFR

Programme	<b>Promotion d'une Politique Foncière Responsable</b>
Commettant	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Zone d'intervention	Borgou et Alibori (11 communes)
Organismes de tutelle	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)
Durée d'exécution	12.2015- 07.2023

Le Projet se décline en **trois champs d'intervention** :

1. **Amélioration des conditions-cadres institutionnelles et des procédures de garantie des droits fonciers.**  
Il s'agit d'améliorer les conditions institutionnelles de base et les procédures de garantie des droits d'usage des terres ou de propriété foncière de la population rurale dans le département du Borgou.
2. **Implication de la Société Civile à la formulation d'une politique foncière responsable.**  
La participation active des organisations et représentants de la société civile est une nécessité pour le développement durable et un accès équitable à la terre.
3. **Sensibilisation des investisseurs privés agricoles à une politique foncière responsable.**  
Il s'agit d'amener les investisseurs agricoles privés à utiliser des prestations de conseil fondées sur les principes des directives internationales (Directives Volontaires pour une Gouvernance Responsable des régimes Fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale – VGGT/FAO-) et du Code Foncier et Domanial du Bénin (CFD).

L'organisme principal de tutelle politique du ProPFR est le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) du Bénin. Le Ministère de l'Économie et des Finances du Bénin, en sa qualité de tutelle de l'Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF), est également un partenaire important pour la mise en œuvre du projet. Le ProPFR travaille en étroite collaboration avec les autres projets de la Coopération bénino-allemande dans le secteur agricole. Le ProPFR est accompagné, dans sa mise en œuvre, par un projet de recherche (Banque Mondiale) devant suivre l'évolution des impacts des Plans Fonciers Ruraux.

Dans le même sens, le ProPFR travaille étroitement avec des acteurs non-gouvernementaux (ex. l'ADECOB - intercommunalité du Borgou-), des ONG, des Universités (ex. Université de Parakou), des syndicats d'agriculteurs (ex. SYNPA), des groupements et coopératives de femmes (ex. Social Watch), des associations d'éleveurs, etc. pour le renforcement des capacités et le dialogue social.

## 2. Processus d'implémentation du ProPFR

Doté depuis 2018 de ses neuf principes opérationnels (voir **Schémas 1 & 2** en annexes) qui ont dès lors caractérisés ses interventions, ses actions, ses partenariats (synergies), la diversification de la carte des acteurs, ses livrables, etc... au final, ceci a généré plusieurs acquis et bonnes pratiques qui méritent une pérennisation au-delà de 2023 et potentiellement le développement du portfolio de la GIZ Bénin.

Par ailleurs, le processus d'implémentation du ProPFR, vu sous l'angle de la capitalisation, prend en compte 6 concepts clés :

1. Définition des bonnes pratiques
2. Classification des bonnes pratiques
3. Définition de la mise à l'échelle (fonctionnelle, verticale, horizontale)
4. Les types de mise à l'échelle (extension ou transfert ?)
5. Les 8 facteurs clés de la mise à l'échelle (concept de faisabilité opérationnelle)  
Budget / planning / appropriation / conseil (politique&gouvernance) / vérification des résultats / standards et manuels / mécanismes et structures de réplication / communication
6. L'importance du partage des bonnes pratiques.

Ces Six (6) concepts sont développés dans le plan de capitalisation du ProPFR. Pratiquement, cela implique de conduire des exercices d'identification des bonnes pratiques par les experts nationaux.

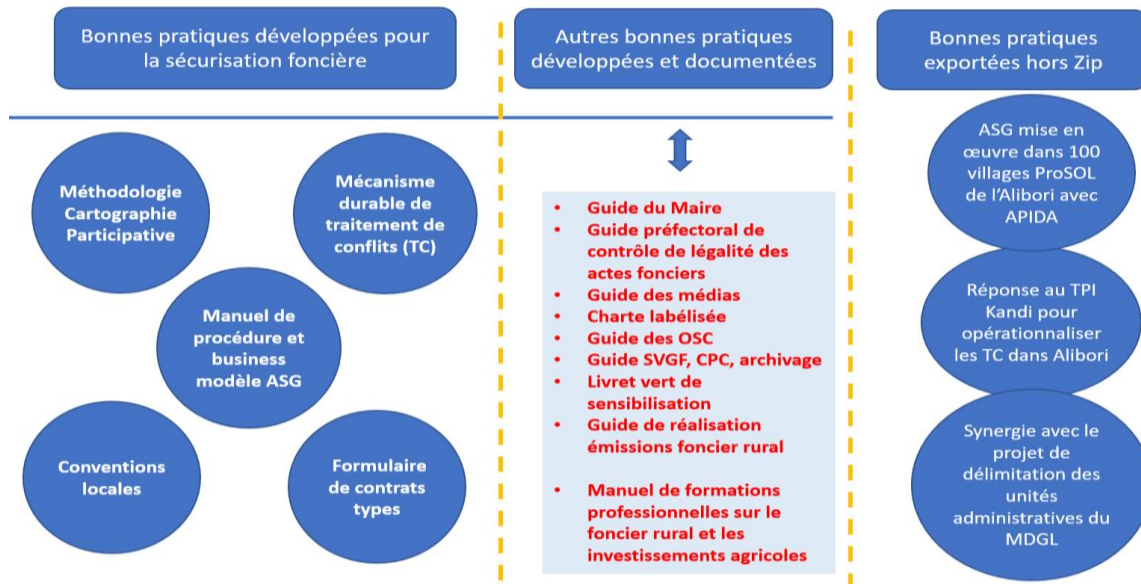
Le projet a conduit un exercice de consultation des pairs (35 experts fonciers du Bénin et 4 experts internationaux) afin d'éviter d'être juge et partie (voir **Annexe 3**). Cet exercice de consultation indépendante, basé sur la théorie du changement et les 6 principes de performances et de bonne gouvernance de l'OCDE, est décrit en **Annexe 4**. Il comporte 4 étapes conduisant à une sélection par les pairs des bonnes pratiques mises en œuvre par le projet.

L'exercice a été conduit fin 2019. Les résultats sont reportés au tableau ci-après. Les livrables du projet ayant reçus une évaluation supérieure à 70% ont été retenus comme être qualifiés de « bonne pratique ».

### Sélection par les pairs (experts fonciers) des bonnes pratiques du projet ProPFR (2019)

#	Réalisations	Pertinence %	Efficiéce %	Réplifiableté %	Durabilité %	Impact %	Appropriation %	Moyenne %
1	Plateformes de dialogue Multi Acteur	89	92	87	91	96	93	91
2	Accompagnement des SVGF et CoGEF	92	96	77	89	95	81	88
3	Approche systématique groupée (ADC/CT)	94	88	78	83	90	76	85
4	Tribunaux de Conciliation et TPI de Parakou	95	92	75	72	86	85	84
5	Cartographie participative des villages	88	78	82	88	89	80	84
6	Système d'Information Foncier (SIF)	78	82	64	58	72	68	70
7	Conventions locales et couloirs de passage	76	78	63	62	78	61	70
8	Plans Fonciers Ruraux	79	48	42	92	58	42	60
9	Stratégies RSE	78	64	60	58	52	44	59
10	Charte Nationale des utilisateurs de la terre	71	62	50	52	48	52	56

Le projet a évolué depuis 2019 et d'autres résultats sont ressortis comme étant des bonnes pratiques potentielles. Cette fois-ci, ce ne sont pas les experts qui ont pu qualifier les pratiques, mais simplement les partenaires et bénéficiaires qui se sont appropriés certaines des méthodes et résultats du projet (voir Schéma 1). Certaines des « bonnes pratiques » ont même dépassé le cadre géographique du Borgou et se sont « exportées » en dehors de la zone d'intervention du projet (ZIP). Exemples : ASG, cartographie participative, opérationnalisation des Tribunaux de Conciliation – TC-.



**Schéma 1 : Les bonnes pratiques développées par le projet (manuels potentiels)**

A ce jour, la liste des bonnes pratiques reste à valider à la suite du comité de pilotage (CoPil) de novembre 2022. Les éléments qui seront qualifiés de « bonnes pratiques » seront transposés en Manuels et largement documentés. Une série de 7 Manuels : les « **Manuels M.A.C.R.O.N** » (Méthodes d'Appropriation et de Capitalisation pour le Renforcement des Organisations Nationales) ; seront édités et diffusés. Les éléments qui ne seront pas retenus comme étant des bonnes pratiques seront capitaliser sous d'autres formats (guides, brochures, données brutes, etc.).

### 3. Impacts et apprentissages du projet

#### Méthode de classification des « éléments » à capitaliser pour mesurer les impacts

Le projet a identifié 4 types d'éléments/catégories d'items à capitaliser. Seules les deux dernières (Outcome et acquis) peuvent donner naissance à une bonne pratique. Néanmoins, les deux premières (données brutes et Livrables/output) méritent elles aussi une capitalisation. Elles ne sont a priori pas « durables » car elles sont du simple fait de la mise en œuvre du projet (donc ne seront ni mises à jour ni augmentées un fois le projet terminé). Cependant, elles peuvent déjà être exploitées et aussi être diffusées comme data ou Meta data (exemples : vidéos, photos, brochures) ; par un partenaire et/ou PTF ou encore pour un (futur) projet GIZ.

Le **Schéma en Annexe** montre par ailleurs le mécanisme de transformation (souvent possible) conduisant d'une donnée brute à un acquis durable. Il donne aussi des exemples/illustrations. Enfin, ce système de classification permet un stockage adéquat et contient donc (implicitement) des indications pour une réplique de projet. donne plus de détails.

A la base de tout acquis, on trouve des résultats. Le schéma 2 présente un récapitulatif des résultats du ProPFR. Un bon nombre d'entre eux sont déjà des « acquis » (car pérennisés et institutionnalisés). Les quatre « acquis phares » sont présentés au chapitre 4 (Innovation et reproductibilité).

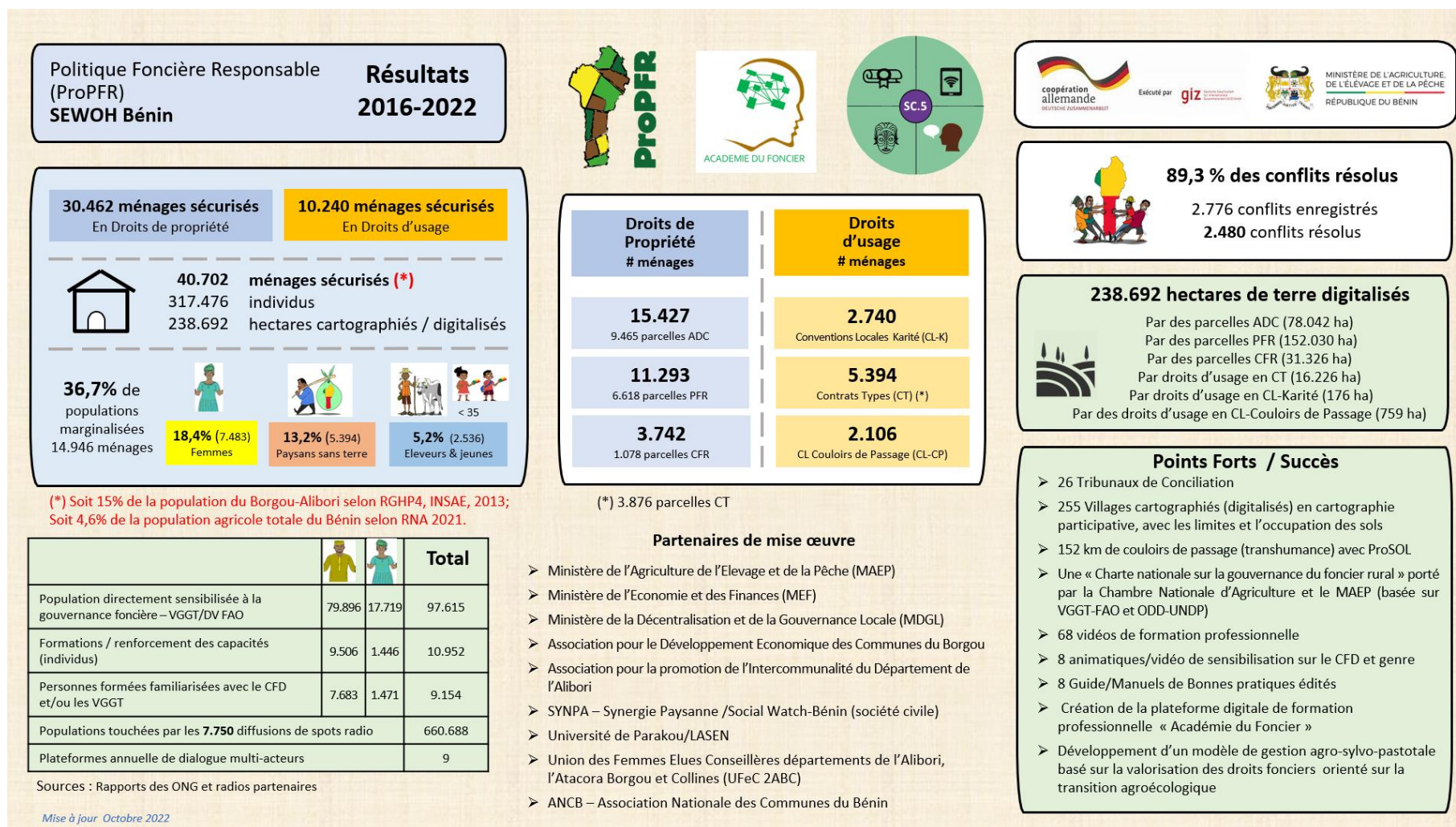


Schéma 2 : Les résultats de six années de mise en œuvre du ProPFR : des sources d'impact et des sources d'acquis (mise à jour octobre 2022)

## Acquis déjà réalisés et pérennisés

Un certain nombre d'acquis existe déjà et sont pour la plupart déjà pérennes, ou proche de le devenir, car en voie d'institutionnalisation (Voir **Annexe** pour quelques illustrations) :

- Plateforme de dialogue nationale : Forum national du Foncier (années 2019, 2020 et 2021) ;
- L'Approche Systématique groupée ASG (internalisée au niveau du Borgou par 5 mairies et par l'ADECOB) ;
- 27 PFR (validés par l'IGN et l'ANDF) ;
- Cartographie participative (250 limites de villages validées par le MDGL) ;
- Une « Charte Nationale des droits et devoirs des utilisateurs de la terre » portée par le MEAP et la Chambre Nationale D'Agriculture pour une validation en conseil des Ministres.
- L'Académie du Foncier (Web site : [www.academiedufoncier.bj](http://www.academiedufoncier.bj)) ;
- Chaîne Youtube du ProPFR ([64\) Promotion d'une Politique Foncière Responsable - YouTube](#));
- Contenus digitalisés et diffusés (7 articles du CFD et 11 Brochures ODD) ;
- 6 Guides / Manuels (dont 1 préfacé et signé par le Ministre du MDGL) :
  - Guide du Maire « maitriser le foncier pour développer son terroir » ;
  - Guide pratique du contrôle de la légalité des actes fonciers ;
  - Guide méthodologique de réalisation de la cartographie participative ;
  - Manuel de règlement alternatif des conflits fonciers ruraux ;
  - Guide « Opérationnalisation et fonctionnement d'une CPC en matière de gouvernance foncière » ;
  - Guide « Opérationnalisation d'un Tribunal de Conciliation pour le règlement des conflits fonciers ruraux ».

## Méthode/règles d'identification des activités spécifiques pour des axes stratégiques

Dans le respect du principe de « faisabilité opérationnelle », le projet se donne une règle d'identification (formulation) des activités spécifiques pour une stratégie de capitalisation. L'objectif de cette règle est triple : A) ne pas surcharger le Plan opérationnel multi-annuel déjà élaboré ; B) garder une cohérence d'ensemble du triptyque « objectifs-moyens-résultats » et C) se focaliser uniquement sur la durabilité. Ainsi, chaque activité additionnelle spécifique au plan de sortie répondra à 4 questions préalables :

- 1) Les résultats attendus s'inscrivent-ils dans le temps, sont-ils **durables** ?
- 2) Les résultats attendus répondent-ils à un **besoin** ? Ce besoin est-il exprimé par les partenaires/bénéficiaires ?
- 3) Y a-t-il un **partenaire** ou acteur immédiatement disponible pour la mise en œuvre ?
- 4) Le partenaire ou acteur est-il motivé et engagé pour poursuivre l'initiative après 2023 ? Avec **quels moyens** ?

La stratégie de capitalisation nécessite de nombreuses activités. Certaines activités sont déjà identifiées/formulées par un **plan opérationnel** qui suit une stratégie de mise en œuvre (mise à jour en 2019) qui intègre déjà de nombreux aspects liés à la durabilité et à la capitalisation. Par ailleurs, l'exercice de mise à jour du cadre logique du projet donne des pistes complémentaires pour la formulation d'activités. Neuf (9) premières activités sont identifiées. Certaines sont déjà en cours :

1. Extension géographique de la ASG à Nikki et Péréré (Borgou) et Alibori (5 nouvelles communes) pour plus volume de résultats en sécurisation foncière et données pour le cadastre de l'ANDF.
2. Focus sur la sécurisation des droits fonciers des producteurs GDT dans l'Alibori sur 50 à 100 villages.
3. Appui à l'amélioration du cadre institutionnel visant l'accès à la terre sécurisée aux éleveurs à travers le programme gouvernemental de sédentarisation de l'élevage intensif.
4. Convention locales- arrêtés communaux de reconnaissance – arrêté préfectoraux d'approbation sur les couloirs de passage.
5. Appui à la mise en œuvre d'un manuel technique de réalisation du cadastre.
6. Mise en réseau pour plus d'influence nationale des organisations de la société civile engagées dans la défense des droits fonciers ruraux.
7. Institutionnalisation du mécanisme de suivi des investissements agricoles responsables (RSE) pour le champ 3.
8. Introduction du numérique dans les mécanismes et circuit de traitement des conflits fonciers et d'homologation des procès-verbaux.
9. Coopération (inter-projets SV) axée sur le foncier agricole pour une meilleure justification de la logique SEWoH ; exemple ProSAR - sécurité alimentaire-.

## 4. Innovation et reproductibilité

La méthode de la rédaction d'une stratégie de capitalisation du ProPFR comprend de nombreux éléments :

- 9 Résultats/acquis déjà réalisés ou en voie de capitalisation intégrale
- 6 concepts pour la stratégie de capitalisation
- 8 facteurs clés de mise à l'échelle
- 4 règles d'identification/formulation d'activités de sortie
- 9 activités spécifiques de « capitalisation » pré-identifiées (et en grande partie déjà réalisées).

Devant la complexité de l'exercice et les nombreux paramètres à respecter, il devient évident qu'une stratégie, basée sur des axes clairs (**au nombre réduit**) devient nécessaire. La stratégie de capitalisation du ProPFR sur la période 2022-2023 s'articule autour de 4 axes stratégiques :

1. **Documentation** : Consolider les **bonnes pratiques** avec rédaction et édition de Guides et manuels opérationnels (Principe de bonne gouvernance). En format standardisé GPRLP.
2. **Appropriation - Ancrage** : Renforcer l'appropriation des acquis par les acteurs et partenaires de terrain locaux et/ou régionaux et par une **institutionnalisation** au niveau central : Ministères + institutions nationales (Principe de décentralisation et de démocratie participative).
3. **Mise à l'échelle** : Promouvoir/soutenir les actions de mise à échelle nationale par le projet et/ou les partenaires exemples : PTF, Projets/programmes, ONG nationale (principe de diffusion et dissémination).
4. **Digitalisation / visibilité durable et institutionnalisée** :
  - A) en interne GIZ : **IDA / DMS** ;
  - B) pour le monde extérieur professionnel : le SIFA et l'Académie du Foncier ;
  - C) pour le monde extérieur grand public : les réseaux sociaux et les radios communautaires (Principe de transparence).

La stratégie de capitalisation permet également, *in fine*, de formuler des acquis phares. Ces acquis phares ne sont ni des « résultats », ni des « livrables » ou des « output ». Ils vont au-delà de cela. Certes, les acquis respectent des principes de :

Mais, en addition à ces principes, les acquis intègrent, positivement, des notions (acquises) de :

- Durabilité / pérennité (des résultats et des mécanismes leur ayant donné naissance) ,
- Mise à l'échelle (si possible en dehors de la zone d'intervention du projet),
- Appropriation / ancrage institutionnel (évidences de changements d'organisation et/ ou fonctionnement des institutions partenaires).

Ces trois notions sont fondamentales. Le résultat de cette approche stratégique donne, à ce jour (octobre 2022), la formulation de **4 « acquis phares »**.

## Acquis 1 : Approche Systématique Groupée

(Copie des éléments d'excellence de la fiche « Acquis phare ASG »)

### 3. Eléments d'excellence : Les caractéristiques clés de l'ASG

- L'ASG s'inscrit dans le cadre de la contribution à la mise en œuvre de la politique foncière du Bénin et du Code Foncier et Domanial (CFD).
- Elle assure une sécurisation foncière à grande échelle (30 % des parcelles agricoles d'un village sont sécurisées par le mécanisme ASG).
- Elle contribue à la réduction des conflits fonciers en milieu rural.
- Elle facilite de la gestion et l'enregistrement des opérations de délivrance des ADC et des CT par un système digitalisé (progiciel PEGes) développé spécialement par le ProPFR.
- Elle améliore de l'accès aux crédits par des garanties foncières : les ADC.

Page 3 |

giz

Au-delà de son caractère « d'acquis », cette bonne pratique est aujourd'hui reconnue internationalement, par la communauté académique. Un article scientifique a été publié et a permis de mettre en lumière les performances du Bénin :



Article

## Effects of the Systematic Cluster Approach (SCA) and Rural Land Plans (RLPs) on Land Tenure Security for Agricultural Household: Insight from Benin (West Africa)

Inoussa Guinin Asso <sup>1,\*</sup>, Soulé Akinhola Adéchian <sup>2</sup>, Mohamed Salifou <sup>1</sup>, Bédé Prudence M'po Kouyinampou <sup>1</sup>, Bruno Charles Pierre O'heix <sup>1</sup> and Mohamed Nasser Baco <sup>2</sup>

<sup>1</sup> GIZ, Projet Promotion d'une Politique Foncière Responsable (ProPFR), Parakou P.O. Box 123, Benin

<sup>2</sup> Laboratoire Société-Environnement (LaSEn), Department of Agricultural Economics and Rural Sociology, Faculty of Agronomy, University of Parakou, Parakou P.O. Box 123, Benin

\* Correspondence: inoussa.guinin@giz.de

**Abstract:** Rural land plans (RLP) and the systematic cluster approach (SCA) are the two main approaches used in Benin to secure rural land tenure. However, the contributions of these approaches to land tenure security in rural communities are mixed. This paper firstly identifies the main factors to be considered in conceptualizing rural land tenure security and secondly assesses the contribu-

## Acquis 2 : Gestion du pastoralisme en modèle NEXUS

(Copie des éléments d'excellence de la fiche « Modèle NEXUS de gestion du pastoralisme »)

### 3. Eléments d'excellence : Les 4 caractéristiques clés du modèle NEXUS

- Unité de gestion modulaire de 16 campements peulhs regroupés en grappe.
- Adhésion « libre et éclairée » des populations éleveurs et agriculteurs aux principes et visions du modèle.
- Le modèle n'implique aucun déplacement de population. Il se met en place sur des bases volontaires.
- Aux investissements de base et à la sécurisation, s'ajouteront par manifestations d'intérêts des accompagnements spécifiques à caractère socio-économiques sur les campements et dans la zone tampon de 1.000 ha.

Page 3 |

giz

Cet acquis a été validé par les plus hautes instances nationales (en tête desquelles le MAEP), dont l'Union Européenne, le Haut-Commissariat à la Sédentarisation, la Coopération Suisse, etc. lors d'un atelier national en avril 2022.



Photo : Atelier national de validation du modèle de gestion agro-sylvo-pastoral pour la sédentarisation de l'élevage au Bénin.

## Acquis 3 : Modèle d'opérationnalisation des Tribunaux de Conciliation

(Copie des éléments d'excellence de la fiche « Modèle des Tribunaux de Conciliation »)

### 3. Eléments d'excellence

- Mobilisation de l'ensemble des acteurs institutionnels (les 7 communes du Borgou, le tribunal de première instance, la Préfecture, le Ministère de la Justice) et organisation d'un dialogue préalable à la rédaction d'un guide pratique.
- Formulation d'un Modèle administratif technique (sous forme de guide pratique) rédigé par les partenaires et édité par GiZ/ProPFR.
- Aucun TC n'était fonctionnel au Bénin en 2019. Les 7 TC du Borgou ont été les premiers à l'échelle du pays. Ils ont été rendus opérationnels en 2020. Depuis fin 2021, l'ensemble des 77 TC du pays sont devenus opérationnels.
- Le projet a enregistré 1.500 conflits. Le taux de résolution des conflits est de 92 %.

Page 4 | |

 giz



The image shows the cover of a guide. At the top left is the logo for 'coopération allemande' with the German flag and the text 'DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT'. In the center is the 'giz' logo with the text 'Mis en oeuvre par' and 'Deutscher Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH'. At the top right is the text 'En partenariat avec' followed by the logo of the 'MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DE LA LÉGLATION' and 'REPUBLIQUE DU BÉNIN'. The main title 'GUIDE' is in blue, followed by 'OPERATIONNALISATION D'UN TRIBUNAL DE CONCILIATION POUR LE REGLEMENT DES CONFLITS FONCIERS RURAUX' in black. At the bottom right is the 'ProPFR' logo. At the bottom center is the date 'Octobre, 2020'. At the bottom right is the text 'Activer Wi' and 'Accéder aux p'.

## Acquis 4 : Charte Nationale sur la gouvernance foncière

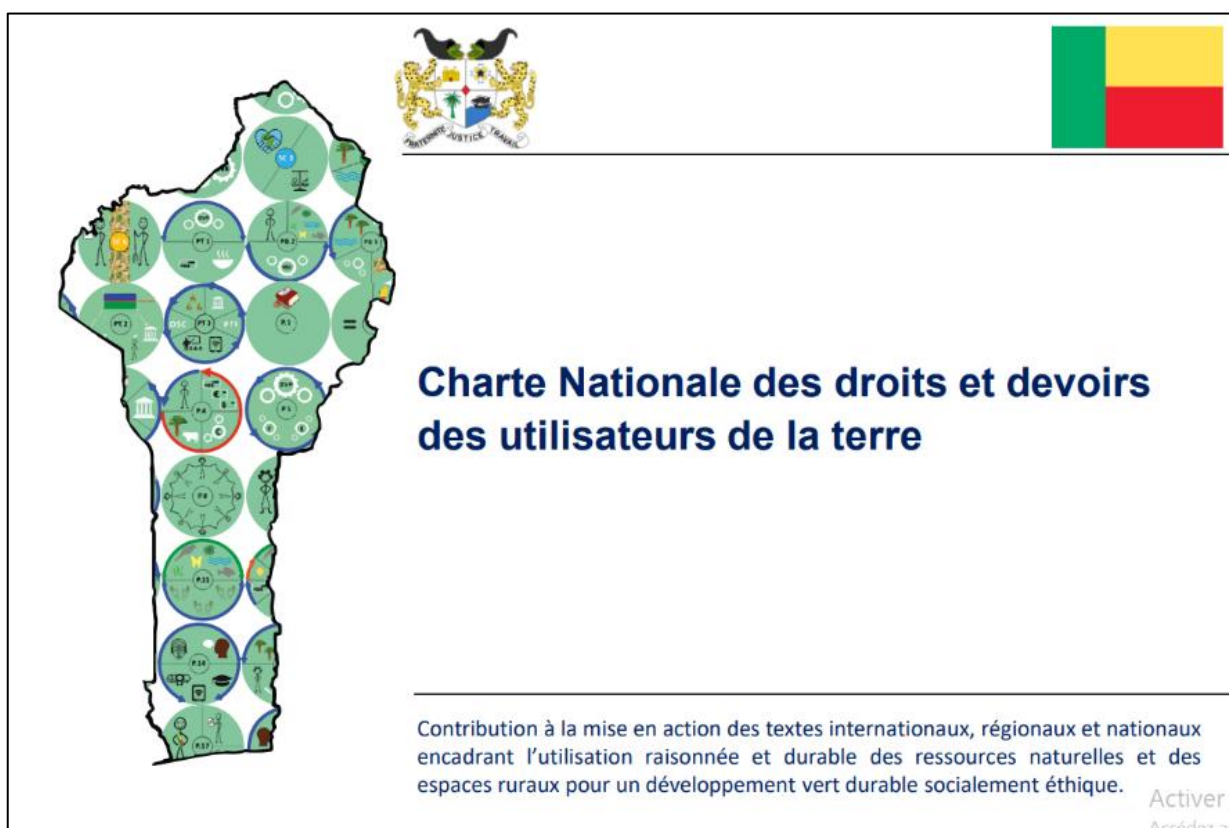
(Copie des éléments d'excellence de la fiche « Charte nationale sur la gouvernance foncière »)

### 3. Eléments d'excellence : Les caractéristiques clés de la charte

- Seul document national (issue du secteur privé et de la société civile) de référence sur un code de conduite des utilisateurs de la terre.
- Transcription/adaptation (en un document unique cohérent inspiré des réalités socio-environnementales nationales du pays unique suivant les réalités / spécificités nationales) de deux références mondiales : les DV de la FAO et les ODD des Nations Unies.
- Potentiel de diffusion large : (30 icônes symboliques destinées à sensibiliser les la jeunesse et populations les moins alphabétisées).

Page 3 |

giz



**Charte Nationale des droits et devoirs des utilisateurs de la terre**

Contribution à la mise en action des textes internationaux, régionaux et nationaux encadrant l'utilisation raisonnée et durable des ressources naturelles et des espaces ruraux pour un développement vert durable socialement éthique.

Activer V  
Accédez au

### Remarques finales sur les acquis phares du ProPFR

- En plus des notions « durabilité / échelle / appropriation » les acquis phares ont une dernière caractéristique : **Un potentiel pour le développement du portfolio de la GIZ Bénin**. Ce potentiel peut être considéré comme un héritage du ProPFR.
- Le ProPFR sera exécuté jusqu'en juillet 2023. D'ici cette date, il reste possible de formuler (selon la méthode stricte décrite plus haut) de « nouveaux » acquis. A ce stade, septembre 2022. Trois acquis potentiels sont à l'étude :
  - **La cartographie participative**
  - **Le SIFA : Un modèle de capitalisation digitale des savoirs**
  - **Les Conventions Locales de sécurisation des droits d'usage**

## 5. Références

- **Charte Nationale sur le Foncier rurale :**
  - Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)
  - Ministère de la justice, de législation et des droits de l'homme
  - Ministère de l'Economie et des Finances
  - Ministère de la Décentralisation et de la gouvernance locale
  - Ministère du Cadre de vie
  - Université de Parakou
  - Chambre Nationale d'Agriculture (CNA)
  - Synergie Paysanne (SYNPA)
  - Association Nationale des communes du Bénin (ANCB)
  - Association pour la Promotion de l'Intercommunalité dans le Département de l'Alibori (APIDA)
  - Laboratoire Société-Environnement (LaSEn)
- **Guide d'opérationnalisation des tribunaux de conciliation (TC)**
  - Ministère de la Décentralisation de la Gouvernance locale
  - Ministère de la Justice de la Législation et des Droits de l'Homme
  - Association de développement des communes du Borgou (ADECOP)
  - Tribunal de 1<sup>ère</sup> instance 1<sup>ère</sup> classe de Parakou
  - Tribunal de 1<sup>ère</sup> instance 2<sup>ème</sup> classe de Kandi
  - Tribunal de 1<sup>ère</sup> instance 2<sup>ème</sup> classe de Malanville
  - Korogoné Eloi, expert foncier
- **Guide règlement alternatif des conflits fonciers ruraux**
  - Ministère de la Justice de la Législation et des Droits de l'Homme
  - Tribunal de 1<sup>ère</sup> instance de Parakou
- **Rapport de l'étude de faisabilité du modèle nexus**
  - Ministère de l'Agriculture de l'élevage et de la pêche (MAEP)
  - Haut-commissariat à la sédentarisation
  - ANOPER

## 6. Annexes

## Annexe : Résultats attendus des « activités capitalisation » par axes stratégiques

### Axe stratégique 1 : Documentation

Résultats attendus	Partenaires / Institutions
7 manuels de bonnes pratiques sont rédigés et édités	Cosignature d'un PTF
6 guides de bonne gouvernance sont rédigés et édités	Cosignature d'un PTF
Un système d'archivage électronique est développé et renseigné par l'expérience du ProPFR sous forme de leçons apprises	Mairies / Intercommunalité
5 communes du Borgou disposent de SIF ayant pour soubassement EGES	Mairies / ANDF

### Axe stratégique 2 : Appropriation - Ancrage

Résultats (acquis ou attendus)	Partenaires / Institutions
La commission des lois de l'Assemblée Nationale est outillée sur le model technique de la cartographie participative	Assemblée nationale du Bénin/MDGL
11 communes du Borgou-Alibori inscrivent la sécurisation foncière (ASG) dans leurs budgets municipaux	Conseils communaux /ADECOB
Les manuels de bonnes pratiques sont signés par des Ministres	MAEP / MDGL
Un arrêté ministériel de mise en œuvre du manuel de procédure de l'ASG est disponible	MDGL/ANCB
Il existe un décret portant adoption de la charte	Conseil des Ministres/Présidence de la République
Des partenaires privés et/ou institutionnels assurent le suivi de la mise en œuvre de la Charte (de type RSE) sur la base d'un mécanisme participatif réaliste	CNA/ADECOB (pôle économique), Université de Parakou (LaSEN) / Une grande entreprise privée
Le volet juridique du conseil agricole du MAEP intègre la formation professionnelle sur le foncier rural	MAEP/LASEN
Un plan d'action genre est approprié par une ONG d'envergure nationale	Social Watch / UFEC ABC / SYNPA/ANaF/WILDAF
Un partenaire béninois assure la pérennisation de la mise à jour de la plateforme académie du foncier (et du site WEB}	Université de Parakou / LASEN
Un centre digital (virtuel) de formation professionnelle sur le foncier est fonctionnel.	Tandem ADECOB-Université

### Axe stratégique 3 : Mise à l'échelle

Résultats (acquis ou attendus)	Partenaires / Institutions
La procédure préfectorale de contrôle des actes fonciers communaux expérimenté dans le Borgou est généralisée dans 5 départements du Bénin	Les préfectures/MDGL
Les services fonciers de l'ALIBORI sont renforcés et l'intercommunalité est restructuré par la mise en place d'un pôle économique	Communes de l'ALIBORI / APIDA
Les Bonnes pratiques développées par le ProPFR sont mise en œuvre (sans soutien financier du projet !) dans des communes en dehors de la zone	PTF / ONGs nationales / ANCB

### Axe stratégique 4 : Digitalisation / visibilité durable et institutionnalisée

Résultats (acquis ou attendus)	Partenaires / Institutions
La sensibilisation radiophonique intègre la grille des programmes de 39 radios du Bénin (au-delà de juin 2023)	FERCAB
Le ProPFR dispose de deux (2) pages IDA au GPRLP en anglais et au Bénin en français (pour une capitalisation ayant pour cible la GIZ)	Service Com GIZ Bénin / DMS/GIZ
La production d'information et la diffusion de données en format trimestriel « Gazette du Foncier ». Cible : grand public et investisseurs	UPMB
Il existe pour le ProPFR des pages professionnelles de réseaux sociaux : Facebook, Twitter , WhatsApp et une chaine YouTube transférables	SYNPA ; PASCIB
Académie du Foncier (cibles : les professionnels et les acteurs décisionnaires)	Université de Parakou
Plateforme digitale « SIFA » -Système d'Information Foncière et Agricole- (Cible : Mairies, investisseurs, MAEP)	ADECOB / APIDA + Université

## Annexe : Tableaux synoptiques des activités de la stratégie de capitalisation

Tableaux Synoptiques (préparatifs) des activités de la Stratégie de Capitalisation pour chaque champ.

En attente de validation par le CoPil, le projet propose un draft de tableau synoptique structuré (feuille de route indicative) pour la mise en œuvre d'un plan stratégique de sortie.

Champ 1 : renforcement du cadre institutionnel visant à garantir les droits fonciers aux populations rurales				
Objectifs	Acteurs institutionnels	Activités / méthodes / investissements	Engagements des partenaires	Synergies
Sécurisation du foncier agricole et du foncier pastoral	ANDF Mairies	Appui à la mise en place de Système Digital durable d'information Foncière de 5 communes (SIF .... + SIFA)	Amendement des TDR et suivi du processus	
		Appui au processus de prise de décrets d'application du CFD		
	HCS & ANGT	Mise en place des organes locaux de gestion de la transhumance	Capitalisation et édition d'un manuel	
		Sécurisation expérimentale des espaces de sédentarisation de l'élevage	Appropriation et diffusion de la bonne pratique	
		Sécurisation des infrastructures pastorales	Signature des conventions locales et arrêtés communaux/préfectoraux	
	MDGL	Arrêté de mise en œuvre du modèle technique l'ASG		
		Utilisation/promotion de l'ASG comme outil d'animation territoriale	Lettre circulaire	
		Prix national de la bonne gouvernance locale du foncier rural	Intégration des critères de bonne gouvernance foncière dans l'attribution du FADEC	CONAFIL
		Réforme du Service des Affaires Foncières et Environnementales	Prise d'arrêté ministériel	ANCB
	ANCB	Appel à candidature aux communes pour la mise en œuvre de l'ASG	Diffusion du modèle technique de l'ASG auprès des communes	
ADECOB /CNA	Prix national des meilleurs investisseurs agricoles privés vert	Validation et adoption	CCIB	
APIDA	ASG dans 100 villages GDT de l'Alibori	1) Mise en place des SVGF 2) Ligne budgétaire ASG 3) effectivité du financement du fonctionnement des SVGF sur la base des recettes ADC	ProSOL	
ADECOB	Consolidation ASG dans 184 villages de la ZIP		Coopération Suisse	
ADECOB & APIDA	Appui à la redevabilité en matière de bonne gouvernance foncière par les communes Sécurisation des zones communautaires et basfond au profit des femmes et jeunes		Yilaa	
	Préfectures du Borgou et de l'Alibori	Renforcement de la mission d'appui conseil et de contrôle de légalité en matière foncière	Compte rendu périodique	ATDA 3 et 4 , DDAEP
Conflits fonciers	3 TPI	Mise en place du modèle technique d'Opérationnalisation des TC par les TPI dans l'Alibori	Prise d'arrêté de nomination des accesseurs et secrétaire TC Programmation des prestations de serment Homologation des PV de résolution de conflits	TPI Malanville TPI Kandi
	PTF	Appui aux ONG spécialisées pour la diffusion conjointe du CFD et du code pastoral	Disponibilité des services communication des Mairie	Coop. Suisse
	Haut conseil des rois du Bénin	Sensibilisation des pairs sur les mécanismes modernes de gestion des conflits fonciers		
		Rapport d'état sur la gestion de la transhumance / Modèle de gestion	Bureau d'étude NIRAS	

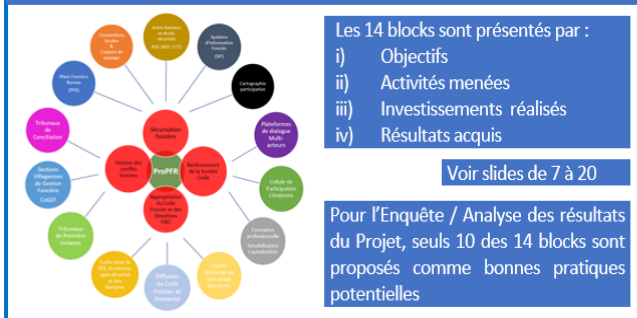
Champ 2 : renforcement de la participation de la société civile pour la prise en compte de ses intérêts dans les politiques et réformes foncières rurales				
Objectifs	Acteurs institutionnels	Activités / méthodes / investissements	Engagements des partenaires	Synergies
Promotion de mécanismes durables de participation de la société civile	Maison de la société civile	Dynamisation de la convergence nationale pour un CFD consensuel	15 OSC de la maison de la société civile sont disponibles et engagées	Programme PARTICIP de l'Union Européenne
		Mise en Cadre de dialogue société civile- ANDF et CES		
		Mise en place du réseau national des OSC engagées pour une gouvernance foncière responsable		
		Conférence de presse biannuelle du baromètre du foncier rural		
		Formation de 30 OSC sur la création de contenu et les stratégies de diffusion digitale sur le foncier rural		
Diffusion de la sensibilisation	REPROMED	Publication trimestrielle de la gazette du foncier	Coordination éditoriale	UPMB
		Mise en place du réseau béninois des professionnels des médias spécialisés dans le foncier rural		
	FERCAB	Intégration du foncier rural dans la grille des programmes 39 radios communautaires	Mécanisme de suivi digital	Coop suisse
	Mairies	Dynamisation des services communication sur les questions foncières	Salle de réunion	
Formation professionnelle sur le foncier rural	ADECOB- Université de Parakou	Appui à la certification/qualification des modules de formation professionnelles sur le foncier au Bénin		CEFAL, CEPESA, FODEFCA
	MAEP	Dotation du conseil agricole en modules de formation professionnelle	Mise à dispo de canevas	
	MESFP	Insertion des modules de formation professionnelles dans les curricula de formation des écoles et lycée technique agricoles		
Recherche scientifique sur le foncier	LASEN/ Univ. Parakou	Mise en place du réseau national des experts et chercheurs sur le foncier	Publication d'articles scientifiques, Policy brief, Policy note et poster scientifique	
		Création d'une revue scientifique sur le foncier rural		
		Mobilisation des acteurs autour de la feuille de route sur les problèmes prioritaires de recherche		
	Point focal NELGA	Appui à la mise en place du 1 <sup>er</sup> Master régional sur la gouvernance foncière en Afrique de l'Ouest		Université d'Abomey Calavi

Champ 3 : renforcement de la responsabilisation des investissements agricoles				
Objectifs	Acteurs institutionnels	Activités / méthodes / investissements	Engagements des partenaires	Synergies
Promotion des investissements agricoles responsables	CNA	Appui au processus de standardisation pour une adhésion à la charte	Plaidoyer pour l'adoption en conseil des Ministre	
	Université de Parakou	Suivi des investissements agricoles responsables sur la base des critères consensuellement identifiés et validés		DLROPEA/ADECOB
		Diffusion de la charte et de la RSE		
	DLROPEA	Accompagnement des communes dans le respect des zones à vocation agricole		SV, ProSOL, ProCIVA, ProFINA ; Coopération Suisse, Yilaa, SYNPA, CNA
	Association des professionnels de Banques et Etablissement financiers (APBEF)	Création d'un SET de critères RSE spécifique au secteur de la finance	Création d'un fonds vert pour les entreprises, prenant en compte des critères fonciers, sociaux et environnementaux.	ProFINA ; FNDA
Institutionnalisation des plateformes multi-acteurs	ADECOB	Organisation des rencontres annuelles des acteurs étatiques, société civile et secteur privé.	Arrêté préfectoral de mise en place attribution, organisation et fonctionnement de la plateforme de dialogue	Préfecture

## Annexe : Identification des bonnes pratiques du ProPFR pour capitalisation

### Présentation/Analyse du projet ProPFR-Bénin Période 2016-2019

**Méthode :** pour les besoins de l'enquête participative, les résultats du ProPFR sont livrés aux **partenaires / bénéficiaires** sous la forme de **14 blocks** majeurs autour de 4 thématiques : sécurisation foncière ; gestion des conflits fonciers ; renforcement de la société civile ; appropriation du Code foncier et des Directives de la FAO



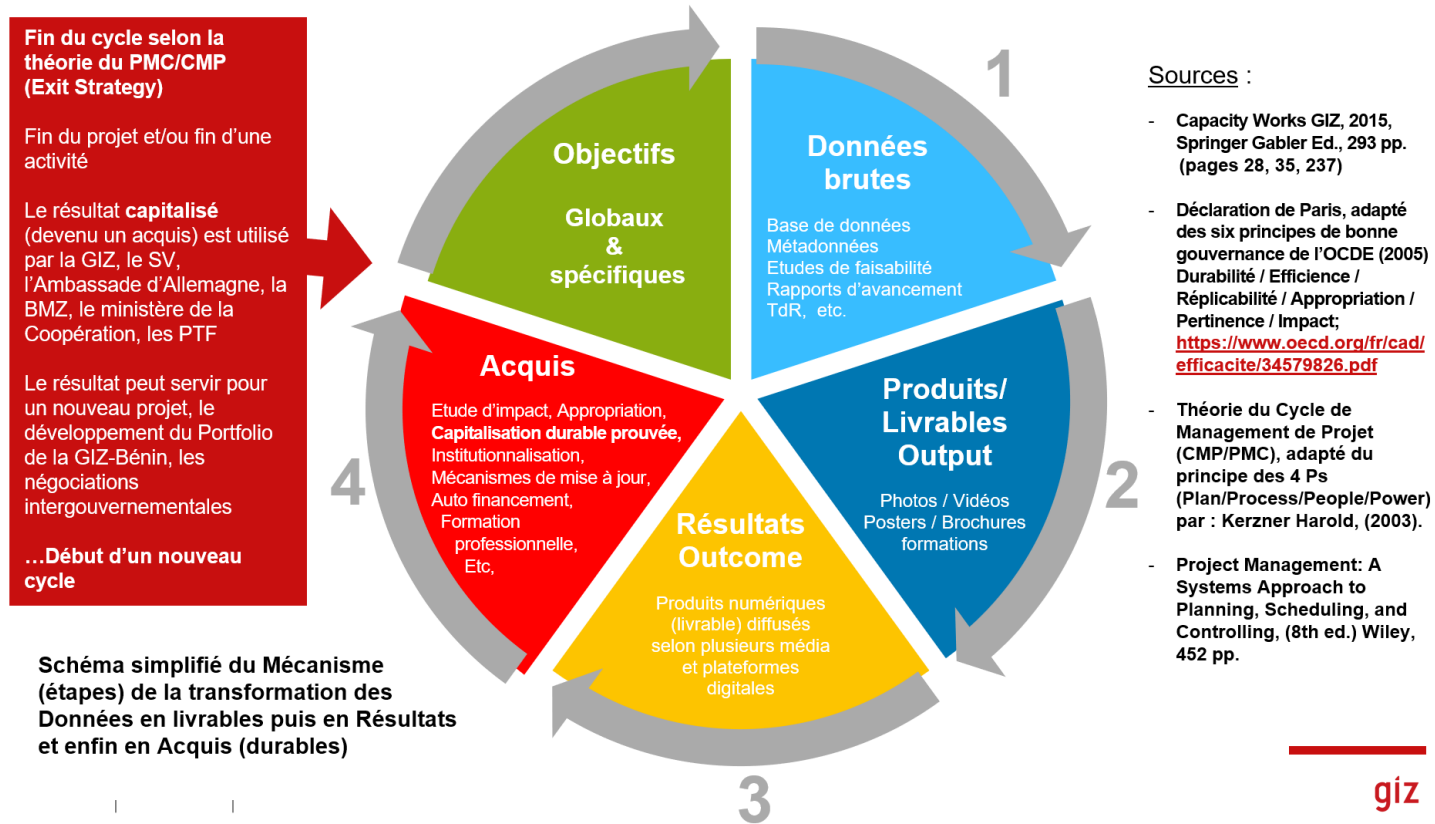
Les résultats de l'Enquête font apparaître sept (7) blocks, notés à plus de 70 % de moyenne, comme étant de bonnes pratiques potentiellement durables, à diffuser pour une capitalisation et une appropriation

### Présentation/Analyse des résultats du projet ProPFR (au 1<sup>er</sup> Novembre 2019)

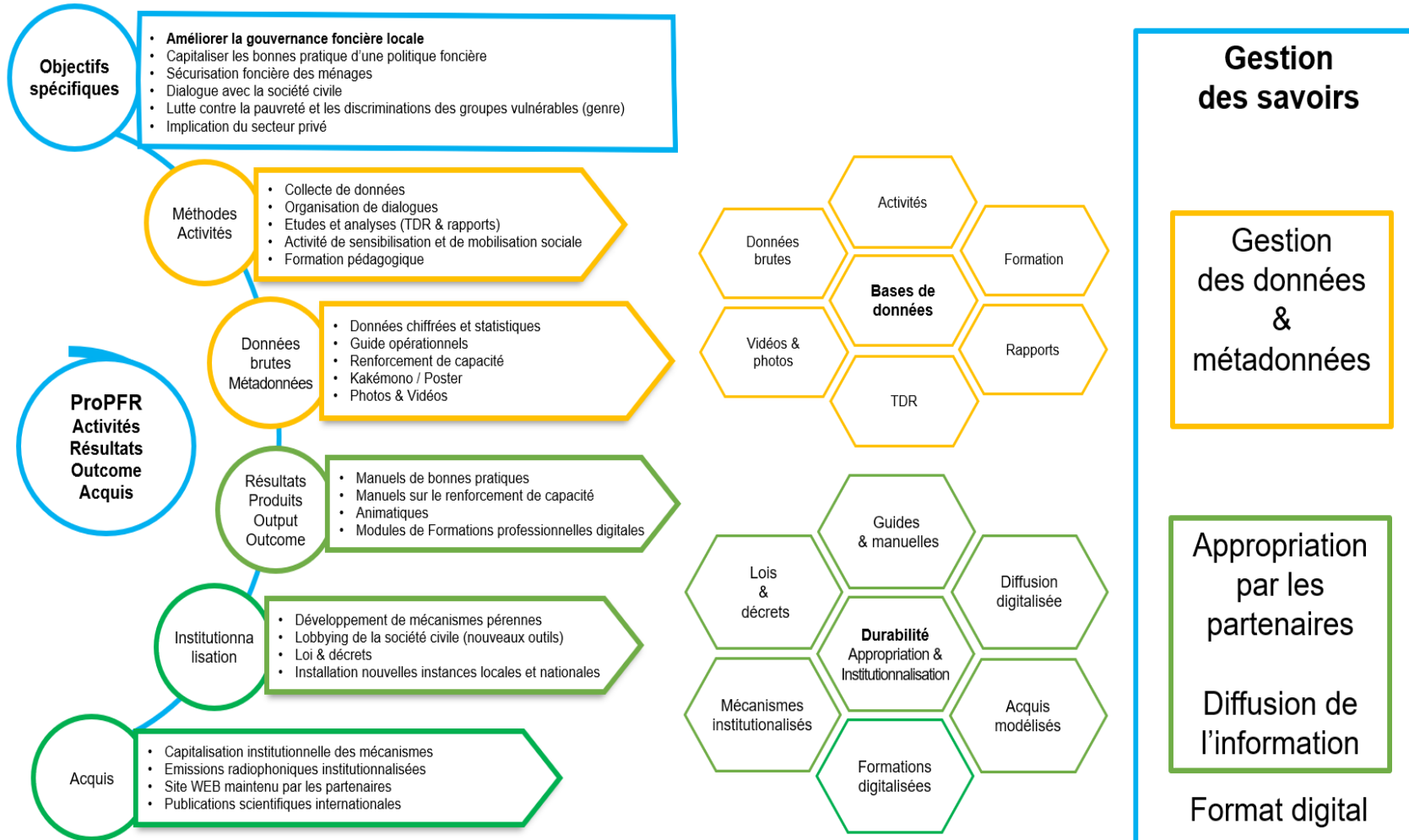
- ✓ au regard des Indicateurs de la Matrice de Résultats du projet (WIMA)
- ✓ à l'aune de la théorie du changement (processus participatif contradictoire)

#	Réalisations	Pertinence %	Efficience %	Répliquabilité %	Durabilité %	Impact %	Appropriation %	Moyenne %
1	Plateformes de dialogue Multi Acteur	89	92	87	91	96	93	91
2	Accompagnement des SVGF et CoGEF	92	96	77	89	95	81	88
3	Approche systématique groupée (ADC/CT)	94	88	78	83	90	76	85
4	Tribunaux de Conciliation et TPI de Parakou	95	92	75	72	86	85	84
5	Cartographie participative des villages	88	78	82	88	89	80	84
6	Système d'Information Foncier (SIF)	78	82	64	58	72	68	70
7	Conventions locales et couloirs de passage	76	78	63	62	78	61	70
8	Plans Fonciers Ruraux	79	48	42	92	58	42	60
9	Stratégies RSE	78	64	60	58	52	44	59
10	Charte Nationale des utilisateurs de la terre	71	62	50	52	48	52	56

## Annexe : Classification des éléments à capitaliser sur la base des théories PCM



## Annexe : Modèle d'archivage des éléments à capitaliser (pour le SIFA)



## Annexe : Illustrations de quelques acquis déjà capitalisés et pérennisés

### Plateforme de dialogues annuels institutionalisées et diffusées en format numérique :

- N'Dali 2019 ; Lien : [\(71\) 3 ANS DE MISE EN ŒUVRE DU PROPFR/GIZ: Atelier de capitalisation de la phase 1 - YouTube](#)
- Dassa 2020 ; Lien : [\(71\) PLATEFORME NATIONALE DE DIALOGUE MULTI-ACTEURS AUTOUR DU FONCIER AU BENIN: Plaidoyer des Osc - YouTube](#)
- Dassa 2021 ; Lien : [\(71\) DASSA-ZOUMÈ: Atelier de diffusion des acquis et bonnes pratiques du Propfr - YouTube](#)

### Canaux de diffusion digitale :

Youtube : [\(64\) Promotion d'une Politique Foncière Responsable - YouTube](#)

FaceBook : [\(1\) Propfr/giz - Projet Promotion d'une Politique Foncière Responsable | Facebook](#)

Whats App (uniquement utilisé par les partenaires – pas d'envoi direct du ProPFR-) ; **605 groupes WhatsApp pour un total > 12.000 membres)**

### Plateforme d'échange des savoirs institutionnalisée, en format digital :

- Académie du Foncier : [www.acedemiedufoncier.bj](http://www.acedemiedufoncier.bj)

### Guides et manuels :

- Manuel de formation sur le règlement alternatif des conflits fonciers ruraux (30 pages)
- Manuel de procédure pour l'établissement des ADC et des Contrats Types (75 pages)
- Guide d'opérationnalisation d'un Tribunal de Conciliation pour le règlement des conflits fonciers ruraux (27 pages)
- Guide d'opérationnalisation et de fonctionnement d'une CPC en matière de gouvernance foncière communale (35 pages)
- Guide de règlement alternatif des conflits fonciers ruraux (37 pages)
- Guide méthodologique de la réalisation de la cartographie participative au Bénin (55 pages)
- Charte nationale des droits et devoirs des utilisateurs de la terre (58 pages)
- Guide pratique de contrôle de la légalité des actes fonciers (18 pages)
- Guide du Maire : maîtriser le foncier pour développer son territoire (40 pages)

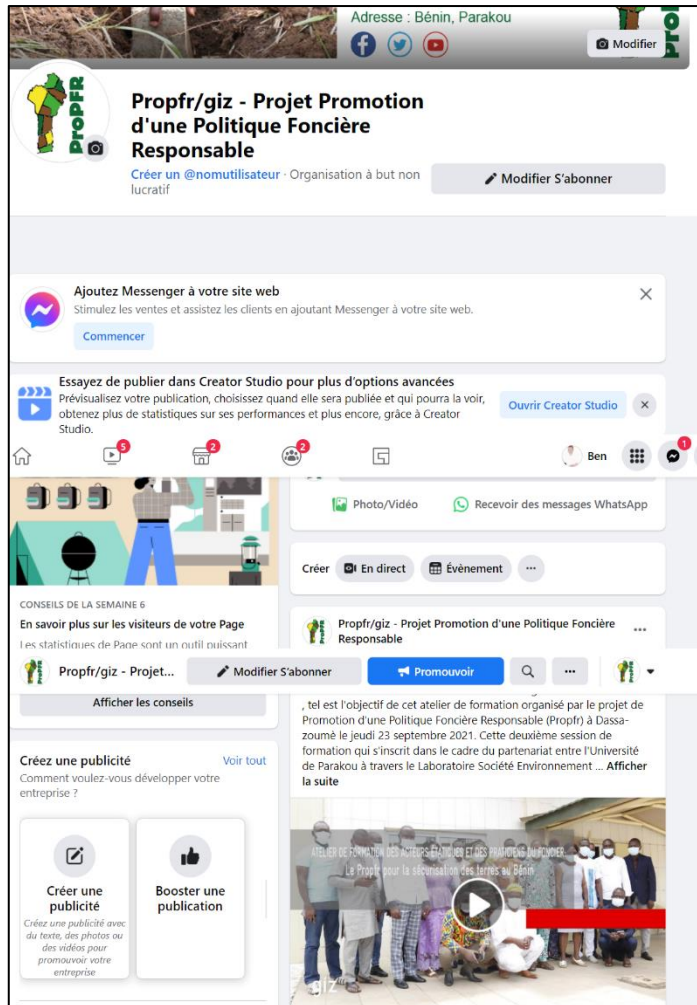


**Copie d'écran (Photo) : Atelier de diffusion des Acquis et Bonnes pratiques du ProPFR, Dassa, Bénin, septembre 2021**

Source : Chaîne d'information digitale « Daabaaru TV ». Média numérique régional du Borgou.

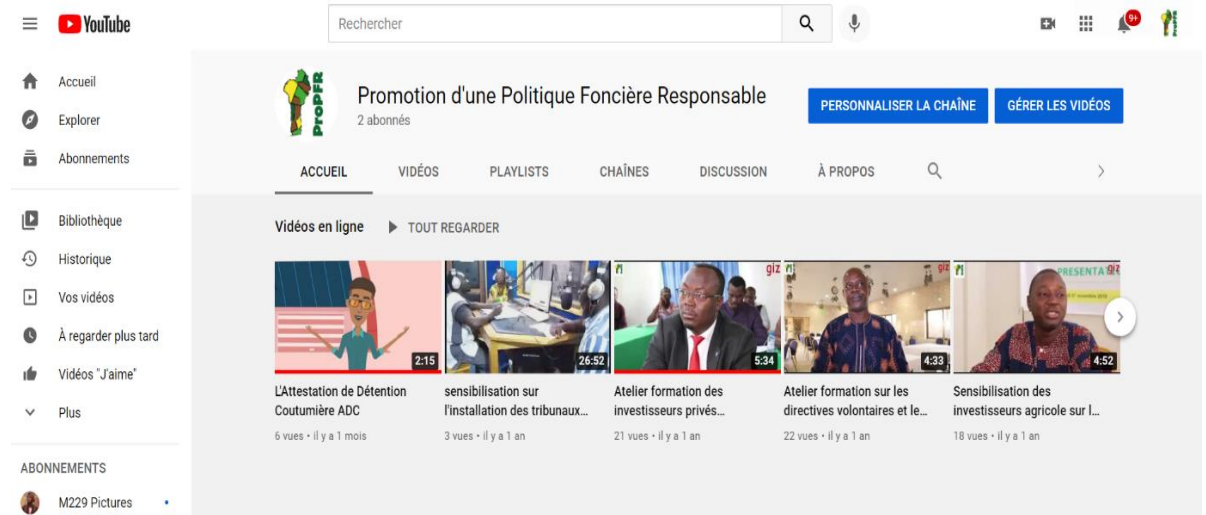
Lien : [\(71\) DASSA-ZOUMÈ: Atelier de diffusion des acquis et bonnes pratiques du Propfr - YouTube](#)

## Les cannaux digitaux du ProPFR (capture d'écran des pages Facebook, Youtube, IDA)



### Page FaceBook du ProPFR :

[\(1\) Propfr/giz - Projet Promotion d'une Politique Foncière Responsable | Facebook](#)



Chaîne Youtube ProPFR : [\(64\) Promotion d'une Politique Foncière Responsable - YouTube](#)

## Exemples des Guides et Manuels du proPFR

